



# MODO 810

**OPERATEUR HYDRAULIQUE ENTERRE POUR GRILLES A UN OU DEUX BATTANTS**

**A USAGE RESIDENTIEL**

INSTRUCTION DE MONTAGE  
09/98



## **AVERTISSEMENTS GENERAUX**

Cette notice fait partie intégrante du produit. Elle devra être fournie au client qui la considérera comme étant essentielle.

Lire attentivement les avertissements contenus dans ce paragraphe. Ils constituent des indications importantes quant à la sécurité de l'installation, de l'emploi et de l'entretien.

Conserver soigneusement cette notice, en vue de toute consultation ultérieure.

## **AVERTISSEMENTS POUR L'INSTALLATION**

L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués conformément à la pratique courante et aux normes en vigueur, selon les instructions reportées ci-dessous et par du personnel qualifié.

Avant de commencer l'installation du produit, lire attentivement les indications contenues dans cette notice.

Une installation erronée est susceptible de provoquer des dommages aux personnes, aux animaux et aux biens dont Gi.Bi.Di. ne peut être tenu responsable.

Avant de raccorder l'appareil, s'assurer que les données qui sont indiquées sur la plaque correspondent à celles du réseau électrique.

Ne pas installer le produit dans un milieu explosif : la présence de gaz ou de fumées inflammables représente un grave danger pour la sécurité.

Les emballages ne doivent pas être jetés dans l'environnement ni laissés à la portée des enfants, car ils représentent de potentielles sources de danger.

Avant de commencer l'installation s'assurer que le produit est en bon état.

Avant d'installer l'automatisme, apporter toutes les modifications de structure concernant la réalisation des espaces de sécurité ainsi que la protection et/ou la séparation de toutes les zones de cisaillement, d'entraînement, d'écrasement et de danger en général.

Veiller à ce que la structure existante présente les caractéristiques de robustesse et de stabilité requises. Gi.Bi.Di. ne peut être tenu responsable de l'inobservation des normes de pratique courante concernant la fabrication des portes et des portails à motoriser, ni des déformations qui pourraient se produire pendant l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photo-électriques, barres palpeuses, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés conformément aux normes en vigueur, au milieu d'installation, à la logique de fonctionnement du système et aux forces engendrées par la porte ou le portail automatique.

Les dispositifs de sécurité, qui doivent être conformes aux normes en vigueur, permettent de protéger les zones d'écrasement, d'entraînement et de danger en général de l'automatisme.

Chaque installation doit porter une pancarte, étiquette ou autre indiquant les données d'identification du produit ainsi que la présence éventuelle de commandes automatiques à distance.

Lors de l'installation, il est nécessaire de munir le système d'un interrupteur omnipolaire ayant une ouverture des contacts égale ou supérieure à 3 mm.

S'assurer qu'un interrupteur différentiel avec seuil de 0,03 A a été installé en amont de l'installation électrique.

Raccorder l'automatisme à un système de prise de terre efficace et exécuté conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Gi.Bi.Di. décline toute responsabilité concernant la sécurité et le bon fonctionnement de l'automatisme au cas où les pièces utilisées dans l'installation ne correspondraient pas à celles qui sont expressément prévues par le fabricant.

### **AVERTISSEMENTS POUR L'UTILISATION**

**Ce produit ne peut être utilisé que pour ce à quoi il est expressément prévu. Toute autre utilisation doit être considérée comme étant impropre et donc dangereuse.**

Gi.Bi.Di. ne peut être tenu responsable pour tout dommage dû à une utilisation impropre, erronée ou déraisonnable.

L'installateur devra fournir tous les renseignements concernant le fonctionnement manuel du système en cas d'urgence et remettre son mode d'emploi à l'utilisateur de l'installation.

Eviter de travailler à proximité des charnières ou des pièces mécaniques mobiles qui risquent d'engendrer des situations de danger, à cause de la facilité avec laquelle elles peuvent happer des parties du corps ou des vêtements et de la difficulté de se libérer de leur prise.

Ne pas entrer dans le rayon d'action de la porte ou du portail automatique lorsqu'il/elle est mobile ; attendre qu'il/elle se soit arrêté(e) complètement.

Ne pas tenter de bloquer le mouvement de la porte ou du portail automatique car il peut impliquer des situations dangereuses.

Ne pas laisser les enfants jouer ou rester à proximité de la porte ou du portail automatique.

Ne pas laisser les enfants jouer avec les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande, afin d'éviter que l'automatisme ne puisse être actionné involontairement.

### **AVERTISSEMENTS POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION**

En cas de panne et/ou de mauvais fonctionnement du produit, l'éteindre et s'abstenir d'effectuer toute réparation ou toute intervention quelle qu'elle soit. Ne s'adresser qu'à du personnel qualifié. L'inobservation de ce qui est mentionné ci-dessus peut provoquer des situations de danger.

Avant d'effectuer toute opération d'entretien, de nettoyage ou de réparation quelle qu'elle soit, déconnecter l'automatisme du réseau d'alimentation électrique et des batteries de secours éventuelles.

Pour garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, il est indispensable de respecter les instructions du fabricant et de confier l'entretien périodique de l'automatisme à du personnel spécialisé.

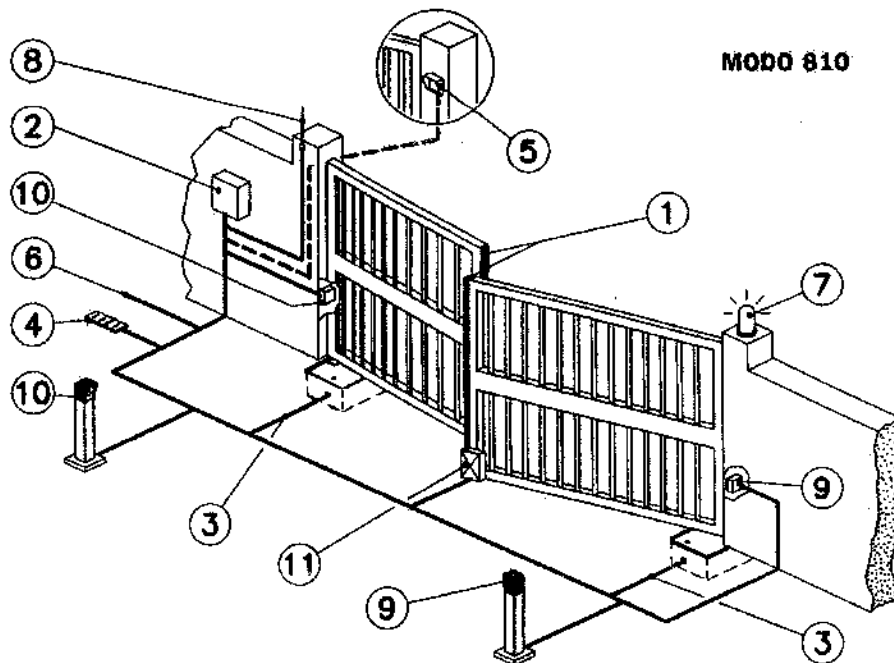
En particulier, il est indispensable que ce personnel s'assure régulièrement que tous les dispositifs de sécurité fonctionnent correctement.

Pour les opérations de réparation ou de remplacement éventuelles il faudra utiliser uniquement les pièces d'origine prévues par le fabricant.

Toute modification ou adjonction à une installation existante devra être apportée selon les indications fournies par le fabricant et ce, en utilisant les pièces d'origine prévues.

Les opérations d'installations, d'entretien et de réparation devront être enregistrées sur une fiche d'entretien, qui devra être gardée par l'utilisateur.

## APPAREILLAGES ELECTRIQUES

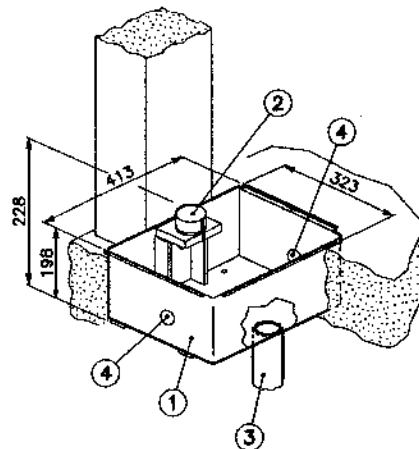
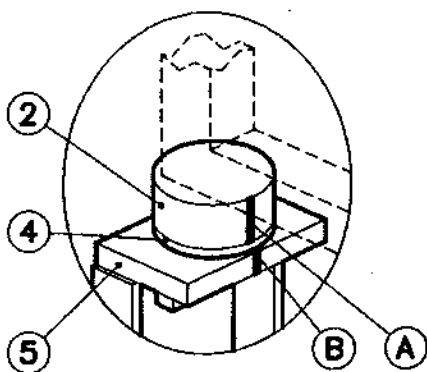
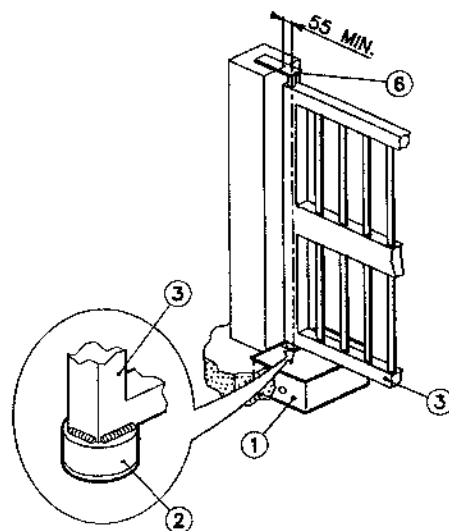


1. Barres palpeuses : 2 câbles section  $0,5 \text{ mm}^2$
2. Boîtier de la platine électronique
3. Opérateurs 220-230 V : 4 câbles section de  $1,5 \text{ mm}^2$
4. Tableau de commande : 5 câbles section de  $0,5 \text{ mm}^2$
5. Sélecteur à clé : 3 câbles section de  $0,5 \text{ mm}^2$
6. Ligne d'alimentation de la platine : 220-230 V, 50-60 Hz : 3 câbles section de  $1,5 \text{ mm}^2$  min.  
(respecter les normes en vigueur).
7. Clignotant à 220 V : 2 câbles section de  $1,5 \text{ mm}^2$
8. Antenne
9. Emetteur photocellule électrique : 2 câbles section de  $0,5 \text{ mm}^2$
10. Récepteur photocellule électrique : 4 câbles section de  $0,5 \text{ mm}^2$
11. Electroserrure : 2 câbles section  $1,5 \text{ mm}^2$

**ATTENTION :** Il est important qu'un interrupteur magnétothermique omnipolaire soit placé sur la ligne d'alimentation monophasée en amont de la platine. L'ouverture minimum de ses contacts doit être égale à 3 mm.

**DIMENSIONS D'ENCOMBREMENT**

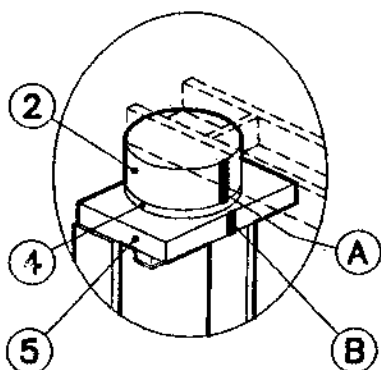
1. Boîte de fondation autoporteuse (413x322x198 H)
2. Pivot autoporteur  $\varnothing 70$
3. Tuyau de drainage en PVC  $\varnothing 60/80$  pour éviter la stagnation de l'eau
4. Trous  $\varnothing 40$  pour le passage du câble électrique alimentant le moteur

**INTERIEUR DE LA BOITE :  
VUE DE FACE****EXEMPLE DE FIXATION PAR SOUDAGE  
DE LA GRILLE SUR LE PIVOT****ATTENTION**

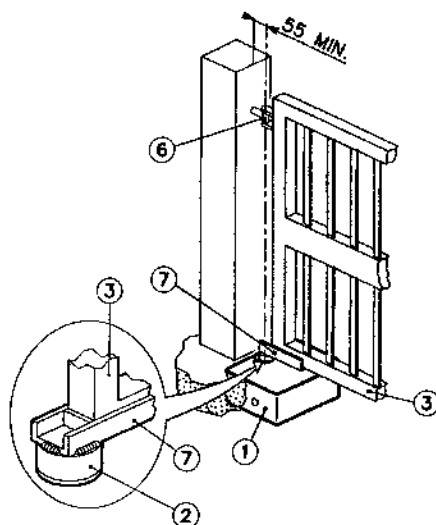
La grille doit être obligatoirement fixée par soudage sur le pivot autoporteur en position de fermeture. S'assurer que la charnière est parfaitement alignée sur l'axe du pivot autoporteur, que le vantail est parfaitement à plomb et que les deux encoches repères A et B sont parfaitement **alignées** l'une sur l'autre.

1. Boîte de fondation
2. Pivot autoporteur  $\varnothing 70$
3. Grille
4. Coussinet fritté autolubrifiant
5. Support du pivot autoporteur
6. Charnière
- A-B. Encoches repères

## INTERIEUR DE LA BOITE : VUE DE FACE



## EXEMPLE DE MONTAGE DE LA GRILLE AVEC UN ETRIER EN U SOUDE SUR LE PIVOT AUTOPORTEUR, QUI PERMET D'ALIGNER LA CHARNIERE SUR LE PIVOT



### **ATTENTION**

L'étrier de support de la grille doit être obligatoirement soudé sur le pivot autoporteur en position de fermeture. S'assurer que la charnière est parfaitement alignée sur l'axe du pivot autoporteur, que le vantail est parfaitement à plomb et que les deux encoches A et B sont parfaitement **alignées** l'une sur l'autre.

1. Boîte de fondation
2. Pivot autoporteur  $\varnothing 70$
3. Grille
4. Coussinet fritté autolubrifiant
5. Charnière
6. Charnière
7. Etrier
- A-B. Encoches repères

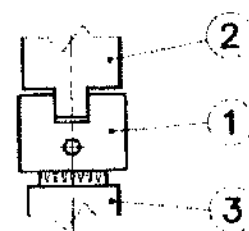
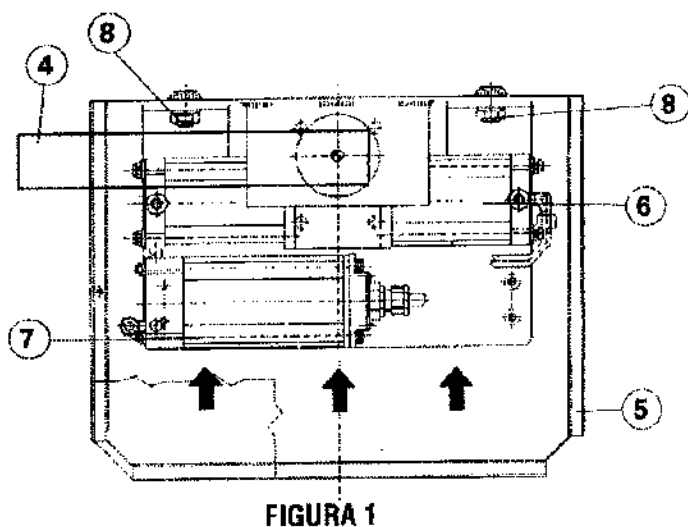


FIGURA 2

Après avoir terminé les opérations rappelées aux pages 4-5-6-7-8, ouvrir complètement la grille, placer l'ensemble vérin-distributeur (montés sur une plaque) dans la boîte de fondation et le pousser dans le sens indiqué par les trois flèches.

S'assurer que le manchon (1) se branche sur la partie inférieure du pivot autoporteur (2) (voir fig. 2). Introduire à fond la plaque dans les vis de fixation de la boîte de fondation (5), puis la fixer à l'aide des écrous (8) fournis.

**REMARQUE :** Lors de la livraison, le vérin (6) est prêt pour être monté selon les opérations ci-dessus. Au cas où il n'aurait pas été mis en phase, procéder de la façon suivante : alimenter le distributeur oléodynamique, faire tourner l'arbre du vérin dans le sens d'ouverture jusqu'à atteindre sa butée, inverser le sens de rotation (dans le sens de fermeture) d'environ  $10^\circ$ , arrêter l'arbre et brancher le manchon rainuré (1) selon la fig. 1.

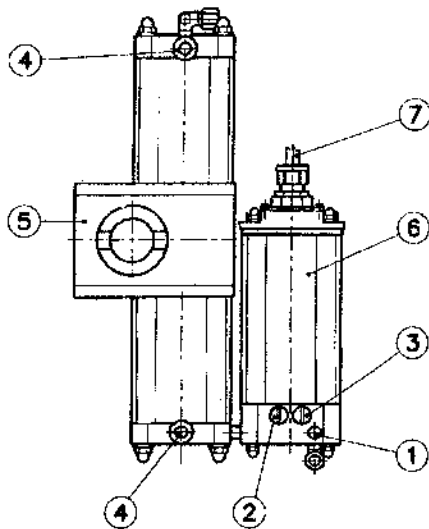
### MISE EN PHASE MANUELLE

Au moyen de la clé appropriée déverrouiller le dispositif de manoeuvre manuelle (voir page 10) qui permet de tourner manuellement l'arbre (3) du vérin à l'aide d'une pince et de le mettre en phase comme ci-dessus.

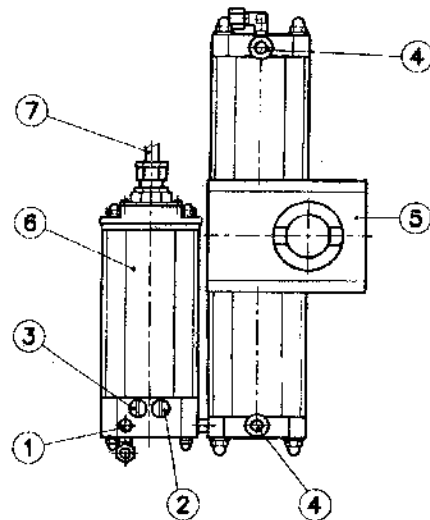
1. Manchon rainuré mille-raies
2. Détail inférieur du pivot autoporteur
3. Arbre rainuré mille-raies du vérin
4. Grille
5. Boîte de fondation
6. Vue de l'intérieur du vérin - gauche
7. Distributeur oléodynamique
8. Trous de fixation

## REGLAGE DE LA FORCE

### PARTIE GAUCHE VUE DE L'INTERIEUR



### PARTIE DROITE VUE DE L'INTERIEUR



1. Dispositif de déverrouillage pour la manoeuvre manuelle.
2. Soupape pour le réglage de la force en fermeture
3. Soupape pour le réglage de la force en ouverture
4. Soupapes de réglage de la vitesse de rotation
5. Vérin
6. Distributeur oléodynamique
7. Câble d'alimentation

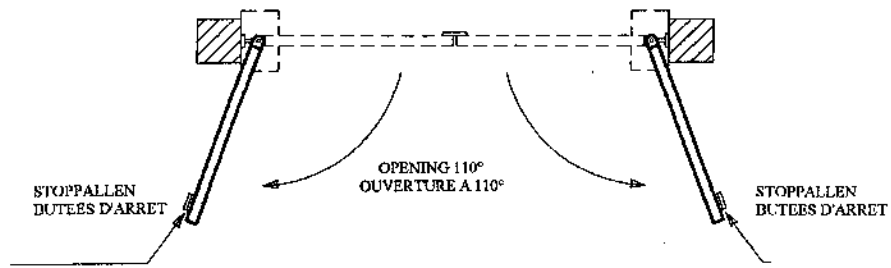
## REGLAGE DE LA FORCE

Pour augmenter la force, utiliser un tournevis pour tourner la soupape (2) de fermeture et la soupape (3) d'ouverture dans le sens des aiguilles d'une montre. Pour la diminuer, tourner les soupapes dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

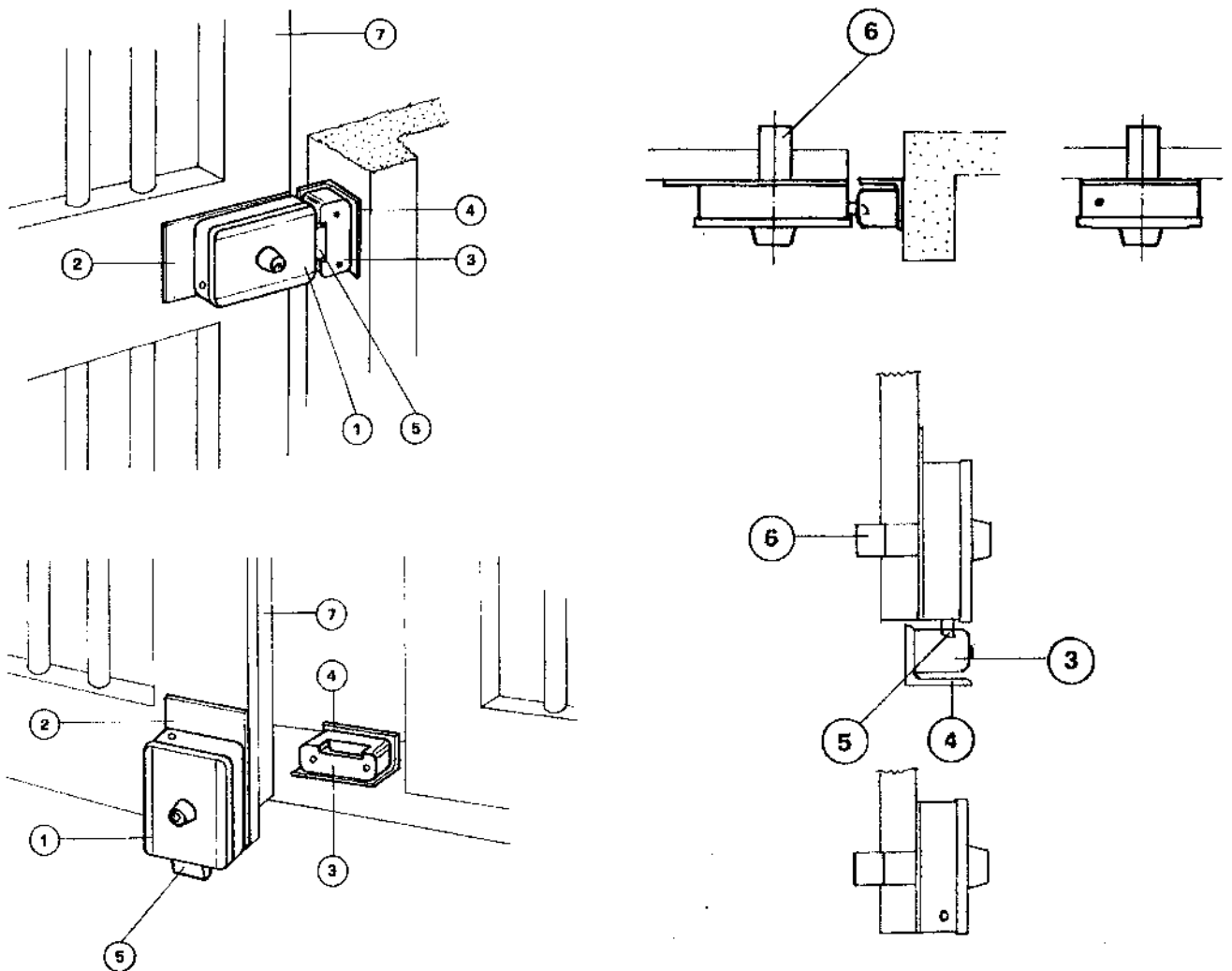
## ATTENTION

Pendant le réglage de la force, tourner graduellement les soupapes sans les visser ou dévisser complètement. Ne pas oublier que, lors de la livraison, la force des opérateurs a déjà été convenablement réglée en phase d'essai.

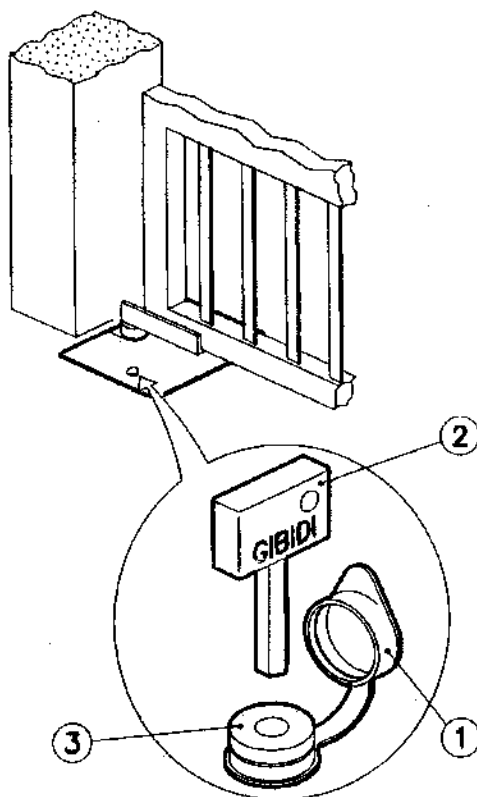




### MONTAGE DE L'ELECTROSERRURE



1. Electroserure
2. Tôle de fixation de l'électroserrure
3. Gâche du pêne
4. Epaulement pour la gâche du pêne
5. Pêne
6. Cylindre à double sortie (sur demande)
7. Grille

**MANOEUVRE MANUELLE****DISPOSITIF DE DEVERROUILLAGE POUR LE MANOEUVRE MANUELLE**

1. Bouchon
2. Clé
3. Trou d'accès au dispositif de déverrouillage pour la manoeuvre manuelle

**MANOEUVRE MANUELLE**

- A. Enlever le bouchon (1) qui a été enfoncé par pression
- B. Enfoncer la clé (2) dans le trou (3), la tourner d'au moins un tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre sans la forcer et procéder graduellement à la manoeuvre manuelle de la grille
- C. Pour revenir au fonctionnement automatique, tourner la clé (2) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à atteindre sa butée.

**ATTENTION**

Les opérations de manoeuvre manuelle doivent être effectuées lorsque le moteur est arrêté.

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

<b>MODO 810</b>	
Alimentation/Fréquence	220/230 V - 50/60 Hz
Puissance absorbée (W)	157 W
Courant absorbé (A)	0,76 A
Angle maximum de rotation	136°
Vitesse angulaire maximum	5° /sec.
Temps d'ouverture à 90°	18 sec.
Couple maximum (Nm)	210 Nm
Condensateur	10 µF
Pression maximum de fonctionnement	20 bar
Température maximum de fonctionnement	-30°C +80°C
Cycles par heure (complets)	15 max.
Cycles par jour	100
Blocage hydraulique assuré pour des vantaux de longueur maximale de	1,5 m.
Huile hydraulique	LHM

**DECLARATION DE CONFORMITE CE POUR MACHINES**  
(Directive 89/392 CEE, Annexe II, partie B)

**INTERDICTION DE MISE EN SERVICE**

Le fabricant : **Gi.Bi.Di. Continental Srl**  
Via Abetone Brennero 177/B  
46025 Poggio Rusco (MN) - I -

Déclare que les produits

**OPERATEUR HYDRAULIQUE "MODO 810"**

sont fabriqués pour être incorporés à une machine ou être assemblés avec d'autres machines pour construire une machine considérée modifiée selon la Directive 89/392 CEE;

ils ne sont cependant pas conformes en tous points aux dispositifs prévues par cette Directive

ils sont conforme aux conditions des autres Directives CEE suivantes :

- Directive 73/23 CEE, Directive 93/68 CEE - Basse tension
- Directive 89/336 CEE, Directive 92/31 CEE, Directive 93/68 CEE - Compatibilité électromagnétique

et que

les (parties/clauses des) normes harmonisées suivantes ont été appliquées :

- EN 60335-1, EN 60204-1, EN 55014, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3, EN 61000-4-2, ENV 50141, EN 61000-4-4, EN 61000-4-5, EN 61000-4-11, EN 55104

les (parties/clauses des) normes et spécifications techniques nationales ont été appliquées :

- UNI 8612 - Italie

Il déclare également qu'il est interdit de mettre les produits ci-dessus en service avant que la machine à laquelle ils seront incorporés ou dont ils feront partie ne soit identifiée et qu'elle ne soit déclarée conforme aux conditions requises par la Directive 89/392 CEE et à la législation nationale d'application, c'est-à-dire jusqu'à ce que le matériel faisant l'objet de la présente déclaration ne forme un tout avec la machine finale.

Poggio Rusco, 7 janvier 1997

President Tiziano Toselli

